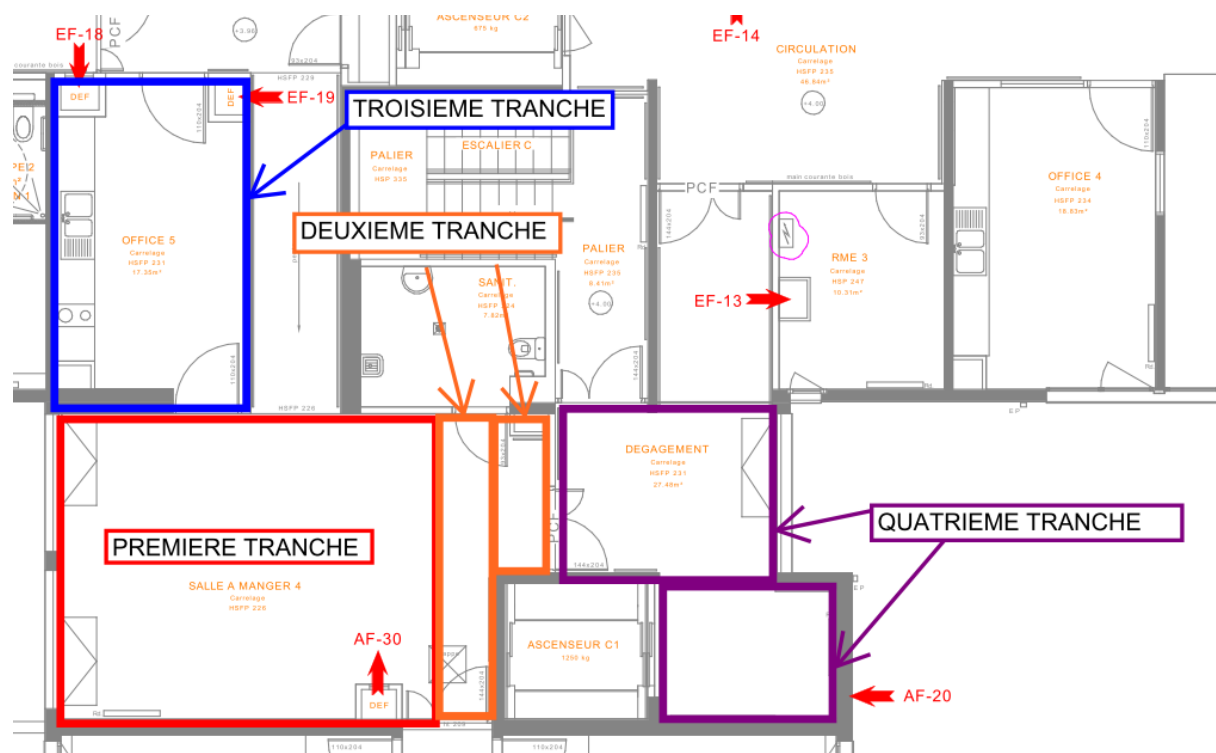


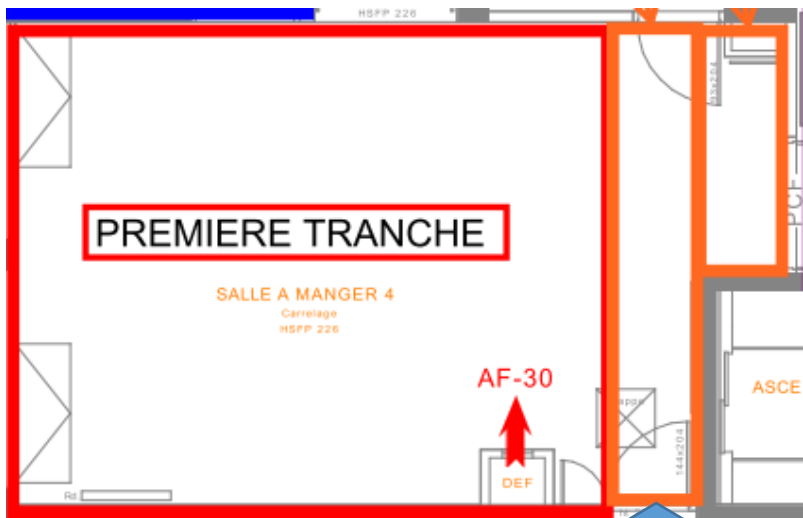
TRAVAUX CARRELAGE SERVICE DES EMBRUNS 2 PLOUGUERNEAU



- salle à manger
- office
- dégagement ascenseurs



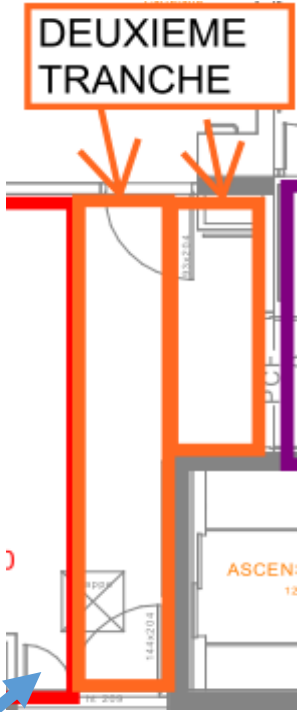
**PREMIERE TRANCHE
A COMPTER
DU LUNDI 4 FEVRIER 2019**



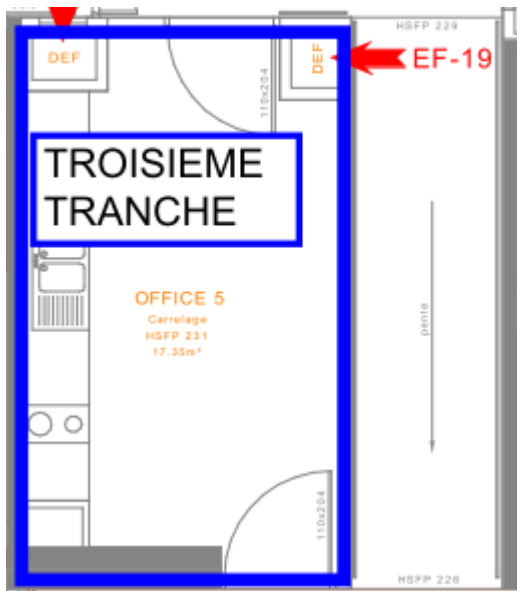
1ère TRANCHE

Zone de passage pour les chambres 250 à 260

2ème TRANCHE - DATE A DETERMINER EN FONCTION DE LA FIN de la 1ère TRANCHE
 Le travail sera réalisé par le service technique à partir de 20 h (environ 3 jours de travail)



Passage d'une personne sans chariot



3^{ème} TRANCHE - DATE A DETERMINER
EN FONCTION DE LA FIN de la 2^{ème}
TRANCHE

L'office sera condamné pendant cette
phase

4^{ème} TRANCHE - DATE A DETERMINER EN FONCTION DE
LA FIN de la 3^{ème} TRANCHE

Ascenseur indisponible pour le 2^{ème} étage des chambres
des Embruns prendre le petit ascenseur pour les résidents
et les familles

Pour les chariots de médicaments N'UTILISER QUE LES
GRANDS ASCENSEURS HALL et ACCUEIL DE JOUR

Pour les chariots repas des embruns prendre le grand
ascenseur au niveau -1 pour descendre au niveau -2 puis
reprendre l'ascenseur au niveau de l'accueil de jour pour
accéder au Niveau 2 Embruns

